



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2023 à Marciac

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Patricia Pascal, Guillaume De Nodrest, Géraldine Péry, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Maryse Lacour, Thierry Fernando

Excusés : Alain Payssé, Nicole Pion, Eliane Duffau (pouvoir donné à Guillaume De Nodrest)

Secrétaire de séance : Guillaume De Nodrest

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8 (9 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20230327/02/4.1

Objet : Budget du CIAS Marciac – Plaisance – Compte administratif 2022

Le Président ne participant ni aux débats, ni au vote des comptes administratifs, Monsieur De Nodrest, préside et expose :

Est présenté à l'assemblée le compte administratif 2022 du budget du CIAS qui est arrêté de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
Prévues	267 708,00 €	Prévues	16 943,44 €
Réalisées	147 881,56 €	Réalisées	0,00 €
		Reste à réaliser	0.00 €
Recettes		Recettes	
Prévues	267 708,00 €	Prévues	16 943,44 €
Réalisées	142 890,48 €	Réalisées	115,95 €
		Reste à réaliser	0.00 €
Résultats de l'exercice 2022			
	- 4 991,08€		115,95 €

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, décident d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2022 du Budget du CIAS Marciac – Plaisance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Guillaume DE NODREST

COURRIER ARRIVEE LE

04 AVR. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON